

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 27 (1955)

Heft: 6

Artikel: La recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux Etats-Unis

Autor: Larson, C. Théodore

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU BATIMENT ET DE L'HABITATION AUX ÉTATS-UNIS

par C. Théodore LARSON ¹

SOMMAIRE

En dépit d'un démarrage assez lent et de difficultés, dont la dernière en date a été l'abandon du programme gouvernemental de recherche dans le domaine de l'habitation, l'effort d'intégration des activités de recherche aux Etats-Unis devient de plus en plus important.

Comme le montre le présent article, les activités de recherche ont tendance à passer des mains du gouvernement à celles des organisations privées. On peut discerner une certaine forme d'intégration, qui insiste sur la recherche de nouvelles conceptions de la « manière de vivre » ainsi que d'améliorations de la technologie du bâtiment pour orienter le développement industriel.

On étudiera l'évolution présente en examinant les résultats obtenus par les différentes organisations de recherche :

1. le Conseil consultatif de la recherche dans le domaine du bâtiment du Conseil national de la recherche (National Research Council's Building Research Advisory Board), qui a accompli un travail remarquable en ce qui concerne la corrélation des recherches ;

2. la Division de la recherche dans le domaine de l'habitation de l'Agence de financement de l'habitation et du logement (Housing and Home Finance Agency's Division of Housing Research), qui, bien que destinée à disparaître dans un proche avenir, a laissé une marque durable en raison des changements qu'elle a permis dans l'organisation de la recherche ;

3. d'autres facteurs de la recherche dans le domaine du bâtiment : l'accélération de la recherche industrielle et la naissance d'instituts de recherche créés par les associations professionnelles ; l'Institut de recherche des constructeurs d'habitations (Home Builders Research Institute), organisme ambitieux ; l'Institut américain des architectes, dont l'action est assez lente ; les travaux de recherche des institutions éducatives ; la formation d'un Conseil de la recherche dans le domaine de l'habitation (Housing Research Council) ; enfin, l'importance primordiale de la documentation dans la recherche dans le domaine du bâtiment.

Par comparaison avec les progrès faits dans les autres pays, les Etats-Unis ont réalisé une intégration relativement faible de la recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation ². Il n'existe à l'heure actuelle aucune organisation vers laquelle se tourner pour trouver un ensemble de renseignements complètement coordonnés sur les activités et les progrès de l'industrie du bâtiment. Le mot « documentation » commence tout juste à trouver sa place dans le langage des techniciens du bâtiment ; sa signification en tant que guide de la recherche future n'est encore que vaguement comprise.

Ce qui domine tous les autres événements récents, c'est la disparition prématurée de l'unité centrale du gouvernement pour la coordination et l'encouragement de la recherche dans le domaine de l'habitation : la Divi-

sion de la recherche dans le domaine de l'habitation de l'Agence de financement de l'habitation et du logement. Cet organisme s'est vu refuser par le Congrès les crédits qui lui auraient permis de continuer à fonctionner et doit donc terminer ses travaux en avril 1954. Sa liquidation laisse un vide qui devra être comblé d'une autre façon.

Le programme de recherche de l'Agence de financement de l'habitation et du logement n'a pas reçu l'appui du public. En fait, il existe une grande incompréhension quant à la signification et à l'importance de la recherche dans le domaine de l'habitation. Cette incompréhension a été démontrée par le fait qu'au cours de la discussion du budget par le Congrès, une enquête sur les activités de recherche dans le domaine de l'habitation aux Etats-Unis — étude réellement précieuse entreprise pour l'Agence de financement de l'habitation et du logement par le Conseil consultatif de la recherche dans le domaine du bâtiment ³ et premier pas indispensable à tout programme de recherche — a été critiquée comme constituant un exemple frappant de « gabegie administrative ». Tel est le côté peu réjouissant du tableau que présente la recherche. Toutefois, si on le regarde avec un certain recul, le tableau s'éclaire considérablement.

Au cours des dernières années, des progrès très nets ont été faits. Le Conseil consultatif de la recherche dans le domaine du bâtiment est apparu comme moyen d'aboutir à une intégration de la recherche. Bien qu'il ne dispose que de fonds limités, c'est un organisme florissant qui a obtenu des résultats appréciables. De nombreuses associations professionnelles ont établi leurs propres programmes de recherche. Nombre d'universités et d'institutions de recherche ont concentré leur attention sur les problèmes encore non résolus de l'industrie du bâtiment.

C'est à la Division de la recherche dans le domaine de l'habitation de l'Agence de financement de l'habitation et du logement que l'on doit une grande partie de ce regain d'activité. Il est paradoxal que ses succès dans l'encouragement de la recherche aient en un sens amené sa disparition : si des groupes privés s'occupent activement de recherche, pourquoi, demandait-on, le gouvernement devrait-il continuer à dépenser l'argent du contribuable pour de telles activités ? Cette question est évidemment logique.

Il est incontestable qu'avec le désordre et l'activité fébrile qui caractérisent l'industrie du bâtiment aux Etats-Unis, un intérêt croissant s'attache à toutes recherches qui peuvent améliorer la qualité des constructions et diminuer leur prix de revient. Une certaine forme d'intégration, typiquement américaine par l'accent qu'elle met sur le développement de l'industrie, commence à apparaître et ses contours, quoique vagues encore, se dessinent. Le rythme s'accélère. Comme William H. Scheick, directeur exécutif du Conseil consultatif de la recherche dans le domaine du bâtiment,

bâtiment qui s'est tenue à Genève du 13 au 18 novembre 1950, sous les auspices du Sous-Comité de l'habitat, Comité de l'industrie et des produits de base, Commission économique pour l'Europe (Nations Unies). Travaux de la conférence de la recherche dans le domaine du bâtiment (Suisse, Genève : publications de la commission), doc. E/ECE/122—E/ECE/IM/HOU/BR/2, p. 265-306.

³ L'organisation et les fonctions de ce Conseil sont étudiées en détail dans une autre partie du présent article.

¹ Théodore Larson est professeur d'architecture à l'Ecole d'architecture de l'Université du Michigan, Ann-Arbor (Michigan, Etat-Unis).

² Pour une description antérieure de la recherche dans le domaine du bâtiment et de l'habitation aux Etats-Unis, voir *Application de la recherche dans l'industrie du bâtiment*, par J.-H. Orendorff, Division of Housing Research, Housing and Home Finance Agency, communication présentée à la conférence de la recherche dans le domaine du

le remarque dans son dernier rapport officiel (20 mars 1953) :

« La notion de recherche dans le domaine du bâtiment n'est plus une idée abstraite et le public énumère toutes sortes de tâches qu'il est nécessaire d'accomplir. Des tâches très intéressantes. Elles présentent toutes un intérêt tel que c'est à peu près comme si l'on était près de buissons couverts de mûres en souhaitant avoir dix mains. La situation est fort agréable lorsqu'il s'agit de mûres, mais plutôt décevante lorsqu'il s'agit de recherche, si l'on n'a que deux mains. »

Pour mieux comprendre les conditions actuelles de la recherche aux Etats-Unis et son évolution rapide, il est nécessaire d'étudier de plus près le rôle que jouent les différents groupes publics et privés qui s'intéressent à la recherche.

CONSEIL CONSULTATIF DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU BATIMENT

Organisation

En tant qu'organisme créé spécialement en vue d'encourager et de coordonner la recherche dans le domaine du bâtiment, le Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment occupe une position intermédiaire entre l'industrie et le gouvernement : il joue un rôle de conseiller indépendant auprès de chacun d'eux.

Ce conseil a été à l'origine créé à la demande d'un groupe d'architectes, d'ingénieurs, de fabricants de matériaux, d'entrepreneurs et d'institutions de recherche qui formaient le Conseil consultatif de l'industrie de la construction (Construction Industry Advisory Council) de la Chambre de commerce des Etats-Unis. Ce groupe de formation surtout industrielle comprit que la recherche dans le domaine du bâtiment ne saurait se limiter à l'amélioration des matériaux de construction, mais devrait être élargie et inclure des sujets tels que l'architecture, le génie civil, la construction et même le marché immobilier, le financement et l'aspect économique de la construction.

Le contrôle des destinées du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment est confié à un groupe de trente personnes appartenant à l'industrie du bâtiment et aux organisations gouvernementales, universités et autres institutions privées à but non lucratif, et nommées par le Conseil national de la recherche. Leur mandat est de durée limitée, si bien que le personnel est renouvelé continuellement, six nouveaux membres du Conseil entrant en fonction chaque année. Le Conseil fait partie intégrante du Conseil national de la recherche, qui lui-même est une branche de l'Académie nationale des sciences. Le Conseil et l'Académie sont des institutions quasi gouvernementales ; c'est-à-dire qu'elles sont établies par le Congrès, mais qu'en tant qu'institutions indépendantes, elles tirent leurs fonds de roulement de contrats passés avec le gouvernement et de subventions en provenance d'autres sources ¹.

¹ L'Académie nationale des sciences fut à l'origine créée par le président Abraham Lincoln pendant la Guerre de Sécession pour permettre aux Fédéraux de bénéficier de conseils d'ordre scientifique. Le Conseil national de la recherche fut institué au cours de la Première Guerre mondiale sur l'initiative du président Woodrow Wilson, comme un moyen plus direct de combler le fossé séparant le gouvernement et les ressources scientifiques de la nation. Il est intéressant de noter qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale, le président Franklin D. Roosevelt estima que cela n'était pas suffisant. Le Conseil n'a que des pouvoirs consultatifs et n'est pas habilité à aider le gouvernement en servant d'intermédiaire pour transférer des contrats de recherche à d'autres institutions. Le Bureau de la recherche et du développement scientifiques (Office of Scientific Research and Development) et d'autres institutions temporaires durent être créés. Depuis la guerre, le Congrès a créé une nouvelle Fondation nationale de la science (National Science Foundation), qui est autorisée à utiliser des crédits fédéraux pour aider la recherche scientifique et technique de base. Gênée dans son fonctionnement par l'insuffisance de ses fonds de roulement, la fondation n'a encore rien fait qui intéresse directement l'industrie du bâtiment.



Exécutions les plus courantes :
Hauteur : 20, 25, 30, 40 et 50 mm.
Mailles : 20 x 20, 25 x 25, 30 x 30,
35 x 35, 12 x 42, 20 x 42,
25 x 52, 30 x 62 mm.
Dimensions normalisées : 600 x 300,
600 x 400, 700 x 400, 800 x 400,
800 x 500, 1000 x 500, 1000 x 600,
1200 x 600 mm. etc.

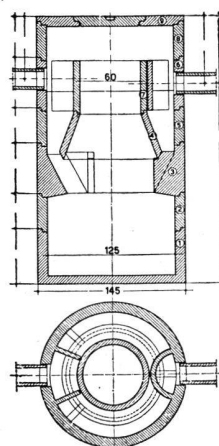
Normalisée ou sur mesure
Plus grande résistance
Plus avantageux
Demandez notre documentation

Distributeur pour la Suisse romande :

PAGANI & FILS S.A.
Tél. (021) 26 56 57, Reposoir 7-9, Lausanne

FOSSE DE DÉCANTATION L.C.F.

conforme aux normes de l'A. S. P. E. E.

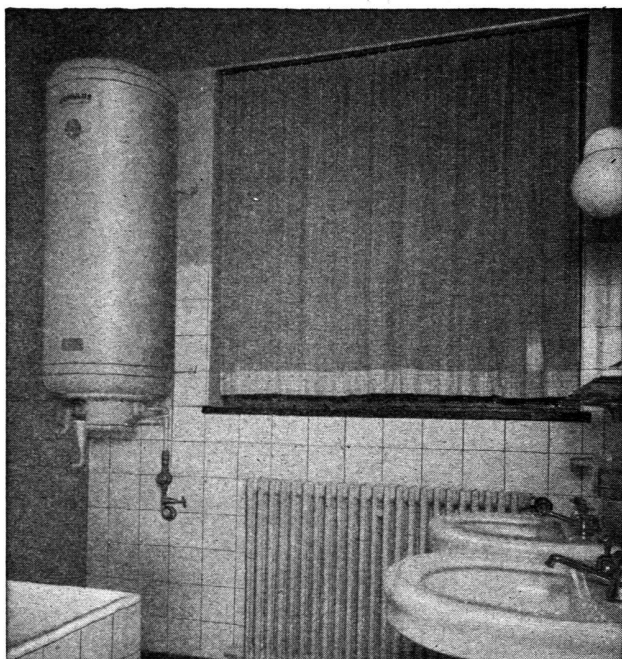


**pour l'épuration
parfaite
des eaux usées**

En éléments préfabriqués
jusqu'à 50 cm. de longueur

Demandez documentation à

L. CORNAZ & FILS ALLAMAN



dire **Cumulus** c'est parler d'un
chauffe-eau **Sauter**

FR. SAUTER S. A., fabrique d'appareils électriques à Bâle

Tout consommateur

soucieux de ses intérêts fait ses
achats dans les magasins de la

**Société Coopérative Suisse
de Consommation**

G E N È V E

**Escompte 5% à tout acheteur
sur carnet d'achat de Fr. 200.-**

Une grande partie des fonds relativement limités du Conseil consultatif de la recherche dans le domaine du bâtiment provient de contrats pour services consultatifs passés avec des institutions gouvernementales. Par exemple, en 1951, les fonds provenant de ces contrats se sont montés à un peu plus de 48 000 dollars, alors que les subventions en provenance de l'industrie n'atteignaient que 36 000 dollars. En dépit de l'intérêt qu'ils prétendent attacher à la corrélation de la recherche, les industriels ont été assez parcimonieux lorsqu'il s'est agi de contribuer financièrement au progrès de cette corrélation.

Obtenir de l'industrie du bâtiment des fonds de roulement plus importants a été l'une des préoccupations dominantes du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment. Il s'aperçut très vite que des contributions volontaires à elles seules ne suffiraient pas. Le Conseil ne peut pas exiger de ses membres qu'ils paient une cotisation, car la politique du Conseil national de la recherche est que seules les personnes nommées par le Conseil peuvent faire partie d'un conseil consultatif.

En avril 1951, un Institut de la recherche dans le domaine du bâtiment, organisme distinct, fut donc créé pour servir d'organisme de liaison avec l'industrie, permettant ainsi au Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment de fonctionner librement en tant qu'« organisation indépendante et impartiale s'occupant de coordination de la recherche ». Rebaptisé depuis peu Institut du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment, il fait partie de la famille du Conseil national de la recherche ; en fait, c'est le frère jumeau, quoique né quelque peu tardivement, du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment, et il a un sens financier assez développé. A l'inverse du Conseil consultatif, l'Institut exige que ses membres paient des cotisations, et celles-ci varient d'après une échelle mobile selon différentes classifications : fabricants, entrepreneurs, associations professionnelles, membres participants et membres professionnels. Certaines grosses organisations de l'industrie du bâtiment – des producteurs comme l'U.S. Steel et Johns-Manville, et des cabinets d'architectes comme Skidmore, Owens et Merrill – sont maintenant des membres permanents de cet Institut.

Jusqu'à présent, l'Institut du Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment a tenu deux réunions annuelles. Les membres écoutent la lecture d'un rapport spécial préparé par un directeur de la recherche, qui, au cours de l'année précédente, a effectué un travail remarquable dans l'une des branches de la recherche en matière de bâtiment. Les membres participent également à des discussions en groupe et sont invités à faire des suggestions en ce qui concerne les sujets sur lesquels ils voudraient voir le Conseil consultatif de recherche dans le domaine du bâtiment faire une étude. Ils sont tenus continuellement au courant de toutes nouvelles recherches importantes pour l'industrie du bâtiment, au moyen de publications et de bulletins spéciaux. (A suivre.)

INFORMATIONS

IV^e congrès de l'Union internationale des architectes

La Haye, 11-16 juillet 1955

Le IV^e congrès de l'Union internationale des architectes aura lieu à La Haye, du 11 au 16 juillet 1955. Il se tiendra au bord de la mer, à Scheveningen.

Voici la composition des divers comités :

Comité directeur : M. J. H. van den Broek, architecte-ingénieur, professeur à l'Université polytechnique nationale, président du congrès ; M. Ralph Walker, architecte (Etats-Unis), vice-président ; M. Ardaki